

ÎLE-DE-FRANCE | En moins d'une semaine, trois jeunes Franciliens atteints de troubles du spectre autistique sont décédés dans un point d'eau. Un tel risque est, pour eux, bien plus élevé que pour les autres.

Noyades en série : pourquoi les enfants autistes sont si vulnérables

Bérangère Lepetit

UN PARISIEN de 11 ans à l'espace nautique de Choisy (Val-de-Marne) mardi dernier, un garçon de 7 ans, habitant de Bobigny (Seine-Saint-Denis) dans un plan d'eau de l'Allier vendredi, puis dimanche encore une fillette de 11 ans d'Arpajon (Essonne) à la base de loisirs de la grande Paroisse en Seine-et-Marne... Trois décès de jeunes victimes souffrant de troubles autistiques se sont succédé en moins d'une semaine. Terrible série noire qui interroge.

Comment aurait-on pu éviter de tels drames ? La question tourne en boucle ce lundi. Une fois de plus, dimanche, la fillette aurait échappé à la vigilance de son encadrant. Un comportement « d'enfant fugueur » fréquent chez les jeunes présentant ce profil.

Moyens et formations d'animateurs en question

D'après une étude menée par la faculté de santé publique de l'Université de Columbia, aux États-Unis, un enfant autiste a 160 fois plus de risques de se noyer que la population pédiatrique générale. « 90 % des décès prématurés chez les enfants TSA (atteints du trouble du spectre de l'autisme) ont pour cause la noyade. Ce qui s'explique facilement quand on sait que beaucoup d'enfants TSA ignorent le danger, ne répondent pas toujours quand on les appelle par leur nom, sans compter leur tendance à fuguer... », explique sur son site l'association Ikigai qui propose des cours de natation pour les enfants autistes en Île-de-France.

« L'autisme est un handicap sensoriel et les enfants se sentent particulièrement bien lorsqu'ils évoluent dans un milieu aquatique. Ils sont atti-



Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), mercredi dernier. Le corps d'un garçon de 11 ans a été retrouvé près d'un ponton du bassin.

rés par l'eau. Or, pour différentes raisons, ils ont bien plus de difficultés que les autres jeunes à apprendre à nager », développe Agnès Cossolini, cofondatrice et déléguée générale d'Ikigai.

Dans un communiqué, les organisations syndicales de la Ville de Paris (CGT, FO, Unsa, CFDT, FSU) dénoncent aussi, concernant le décès du garçon de 11 ans d'un centre de loisirs parisien, mardi dernier, « un drame pour les équipes d'animation et de coordination ». Ils réclament, une fois de plus, des « moyens humains, financiers et une reconnaissance légitime » ainsi que des formations et des temps de concertation.

À noter que la loi n'impose aucun taux d'encadrement spécifique dans les centres de loisirs et les centres aérés pour les personnes en situation de handicap. « En revanche, si elles refusent d'accueillir les enfants atteints de handicap, les collectivités peuvent être attaquées par

les familles pour discrimination. Ouvrir les portes à ces enfants, cela s'appelle l'inclusion. Pour ces derniers, c'est très bénéfique, car le contact avec le milieu ordinaire leur permet d'évoluer de façon favorable psychologiquement », rappelle l'avocate Sophie Janois, qui accompagne de nombreuses familles de jeunes autistes.

Dans un rapport publié en 2019, le Défenseur des droits rappelait que le droit aux loisirs est un droit fondamental des enfants, y compris ceux porteurs de handicap, qui « s'inscrit dans le respect des engagements internationaux relatifs aux droits de l'homme pris par la France ».

Pas assez de cours de natation adaptés

Sophie Janois, avocate et autrice de « la Cause des autistes » (éd. Payot et Rivages), souligne qu'au-delà des contraintes légales, « l'obligation humaine est qu'un adulte s'occupe à plein temps d'un

enfant porteur de handicap » lors de sorties à l'extérieur. « Il est important que cet encadrant puisse échanger en amont avec les parents, qu'il connaisse bien le profil [de son protégé] avant de le prendre en charge. Cela permet à cet adulte de mieux connaître les besoins de l'enfant et savoir réagir lorsqu'il commence à s'agiter. Il peut par exemple l'isoler et le mettre dans un endroit calme. »

Les enfants autistes ont du mal à s'exprimer et réagissent parfois difficilement au groupe, au bruit, d'où leur difficulté à apprendre à nager dans une piscine en milieu scolaire. Certaines associations, comme Ikigai, proposent des cours en petits groupes, avec des maîtres-nageurs formés. Mais ces structures restent loin d'être assez nombreuses. « Aujourd'hui, j'ai plus de 200 familles sur listes d'attente en Île-de-France car je ne peux pas répondre à toute la demande », déplore Agnès Cossolini.

Une cellule psychologique à Bobigny

Après le décès de l'enfant de Bobigny (Seine-Saint-Denis), une cellule psychologique est ouverte à l'hôpital Avicenne. Dès ce week-end, la mairie a sollicité la mise en place de ce dispositif. Si la municipalité pense en priorité à la douleur des parents, elle tient à faire « accompagner les personnes directement impliquées, mais aussi toute la collectivité face à ce sentiment de culpabilité », indique l'entourage du maire. « C'est vraiment un traumatisme collectif, insiste-t-on en mairie. Toute la chaîne est impactée », notamment les responsables hiérarchiques des animateurs qui se sont rendus sur place, les équipes du centre de vacances de Saint-Menoux (Allier) qui sont « bouleversées ».

À Bobigny aussi, l'émotion est forte. La municipalité travaille à la mise en place d'une cellule psychologique pour accompagner en interne les équipes de la ville touchées. Sur les lieux du drame, une assistance psychologique avait été déployée par les secours locaux dès vendredi. Puis, dès le retour en Seine-Saint-Denis, juste avant l'arrivée des enfants au gymnase, point de rendez-vous avec les parents, un médecin a échangé avec les familles pour les préparer à appréhender un tel traumatisme. Une psychologue était aussi sur place. Sofia Goudjil



Beaucoup ignorent le danger, ne répondent pas toujours quand on les appelle par leur nom

L'association spécialisée Ikigai